

La réversibilité des aménagements du territoire et du paysage

Formation continue - Module sur mesure (intra-entreprise)



Les territoires ruraux et périurbains font l'objet de forts enjeux économiques, sociaux et environnementaux. L'aménagement des territoires doit pouvoir intégrer les besoins d'adaptation liés aux enjeux futurs de la société. En s'appuyant sur les principes de l'économie circulaire, tout projet porté par des acteurs publics ou privés doit pouvoir se développer selon des temporalités les mieux adaptées à sa réussite (cycles de vie d'un projet, étapes d'un parcours résidentiel...) impliquant des temps plus ou moins courts et des facilités d'installation et de dé-installation par le principe de réversibilité. Cette formation vous permettra de maîtriser le concept de réversibilité et d'être en mesure de le mobiliser dans des problématiques d'aménagement du territoire et du paysage.

Durée
2 jour(s) - 14h

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de maîtriser le concept de réversibilité et le mobiliser dans des problématiques d'aménagement (du territoire, du paysage).

LES +
DE LA FORMATION

Session(s)

Responsable(s) et intervenant(s)
Vincent BOUVIER

Publics concernés

Agents de la fonction publique territoriale, collectivités, bureaux d'études en aménagement, en paysage en urbanisme, paysagistes, architectes, ingénieurs, entreprises du paysage, des travaux publics et du bâtiment

Pré-requis

Programme

- Réversibilité et nouveau modèle économique : nouveaux commanditaires, nouveaux investisseurs, le socle de l'économie sociale et solidaire comme outil de montage opérationnel.
- La réversibilité au regard du droit des sols et de la construction : description des outils et dispositions juridiques existantes sur la base de cas de figure en France.
- Etat des lieux des typologies de projets réversibles et des contextes d'opportunité : Études de cas
- Quelles solutions techniques et divers équipements nécessaires à la condition de réversibilité et à l'autonomie dans l'habitat : comment intégrer dès la conception d'une construction réversible, sa capacité à la mobilité, son autonomie par rapport aux réseaux, sa capacité à la réaffectation ou son évolutivité, et à permettre à son site d'implantation de retrouver après usage au moins son potentiel agronomique ou naturel et si possible en accroissant la biodiversité.
- Réversibilité et Paysage - Une démarche de progrès et de projet vertueuse : à partir de concepts et d'un état de l'art des pensées et des pratiques d'aménagement de l'espace « réversibles » à l'échelle internationale, envisager la démarche de projet de paysage comme un contrat /processus dont les termes garantissent la réussite a priori.

Nombre de participants
20 maximum

Contacts

Service Alternance et Formation Continue

tél : +33 (0)2 23 48 55 26

fc.rennes-angers@institut-agro.fr

Informations et inscription

<https://formationcontinue.institut-agro-rennes-angers.fr>

Formation ouverte sous réserve d'un nombre minimum d'inscrits